

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 MARS 2026**

N° 2026-23

L'an deux mil VINGT-SIX, le TRENTE du mois de MARS à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX.

Date de Convocation :
24/03/2026

Date d’Affichage :
24/03/2026

Nbre de Conseillers :
En Exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Mathilde SELVA-PICOT, Christine VERGER, Anna CARPINTERI, Emmanuelle DEVIN et Cécile GUERARD,
Messieurs Jean-François DEROIDE, Christophe TIRARD, Benoît NOTHIAS, Vincent VARIN et Pascal CAVECIN

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : CHANGEMENT D’OPERATEUR DE TELETRANSMISSION

Madame le Maire propose de délibérer pour passer à la transmission des données (flux financiers et délibérations) via le fournisseur du logiciel métier du secrétariat (Cosoluce) afin de simplifier le processus.

Lorsque nous avons informé la Préfecture, celle-ci nous a indiqué la nécessité de prendre une délibération spécifique autorisant à modifier la convention avec elle en mentionnant le logiciel IConnect de Cosoluce (opérateur de télétransmission ADULLACT).

Le Conseil Municipal valide à l’unanimité le changement d’opérateur et la modification de la convention pour la transmission des flux via IConnect.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX
Maire

